

Activation du

FFF 502 Collines de CAVALIERE

Conservatoire du Littoral du VAR

Le 31 Mars 2012 après-midi

A partir du point haut de 310m

À la recherche " du Temple d'Hercule"

(non trouvé , le site n'étant plus balisé)

(en raison des risques d'éboulement)

Je me suis installé sur un pic rocheux

très étroit comme pour un SOTA...

IMPRESSIONNANT !!



Conservatoire
de l'espace littoral
et des rivages
lacustres

site naturel protégé

COLLINES DE CAVALIÈRE

COMMUNE DU LAVANDOU

ce site est vivant et fragile - pour votre plaisir
et votre sécurité, acceptez ces réglementations



La gestion de ce site est assurée avec le concours
de la commune, du département du Var
et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Après la visite surprise
"des képis"
ce matin sur le

FFF 493 & DFCF 83128

J'ai décidé de changer d'horizon
pour oxygénation à pleins poumons

Pour ce faire, j'ai choisi de me
rendre "au Temple d'HERCULE"
Hélas, le sentier n'est plus balisé, la
Nature ayant repris ses droits et
malgré mes recherches, je n'ai pas
trouvé ce temple.

J'ai donc avisé d'escalader jusqu'à
un point haut, style SOTA, afin
d'avoir une vue générale sur les
collines et les îles Port Cros, Le
Levant, le Cap Bénat. La surprise fût
la découverte de deux lacs non
signalés sur ma carte.





C'est là-haut que je vais ... !

***Cavalière, lundi 24 avril 2006* - Pernod Ricard a décidé de céder, pour un euro symbolique, 83 hectares de forêts au Conservatoire du littoral. Ce site exceptionnel surplombe la mer à l'anse de Cavalière au Lavandou (Var). Il s'agit de la plus importante transmission en faveur du Conservatoire depuis 10 ans. Elle permettra d'assurer une totale protection de ce site naturel remarquable.**

Engagé sur le recentrage de son métier autour des vins et spiritueux et fidèle à son engagement en faveur de la protection de l'environnement, **Pernod Ricard** annonce la donation, sous la forme d'une cession pour un euro symbolique, des « *Collines de Cavalière* » au **Conservatoire du littoral**. Cette propriété avait été acquise en 1960 par **Paul Ricard** afin d'y accueillir les salariés du Groupe durant leurs congés.

Cette donation, est la plus importante transmission du domaine privé au domaine public que le Conservatoire du littoral reçoit depuis dix ans. Elle préservera définitivement ce magnifique site de collines boisées jouxtant la corniche des Maures. Les versants du cirque naturel dominant l'anse et la plage de sable fin de Cavalière présentent en effet un intérêt écologique et biologique remarquable. Depuis la crête, le site offre également une vue imprenable sur les Iles d'Or : Port-Cros, Porquerolles et du Levant. Pernod Ricard conserve son centre de vacances à destination de ses collaborateurs (5,8 hectares) et 3,6 hectares de terrain, seule zone d'extension urbaine possible de la commune de Cavalière.

Merci monsieur Ricard, il était temps car les "promoteurs" ont déjà bien "massacré" ce site remarquable comme avec l'immeuble "les Tarentes".

Île du LEVANT
EU 070 ME 012



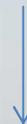
Île Port CROS
FFF 498
EU 070 ME 011



Île BAGAUD
FFF 503
EU 070 ME 050



Cap Bénat
FFF 497







**Quelque peu fatigué par l'ascension et la chaleur,
Je vais m'installer entre les arbres sur ce rocher
De l'autre coté, c'est le précipice !**



Le précipice est
à la verticale

Manip (scie)

FT 900 AT

BATT calée avec 1 pierre

Le précipice est
à la verticale



Assis sur le rebord de la
roche avec PC/p

FFF 502 Colline de CAVALIERE



F5MQW/p

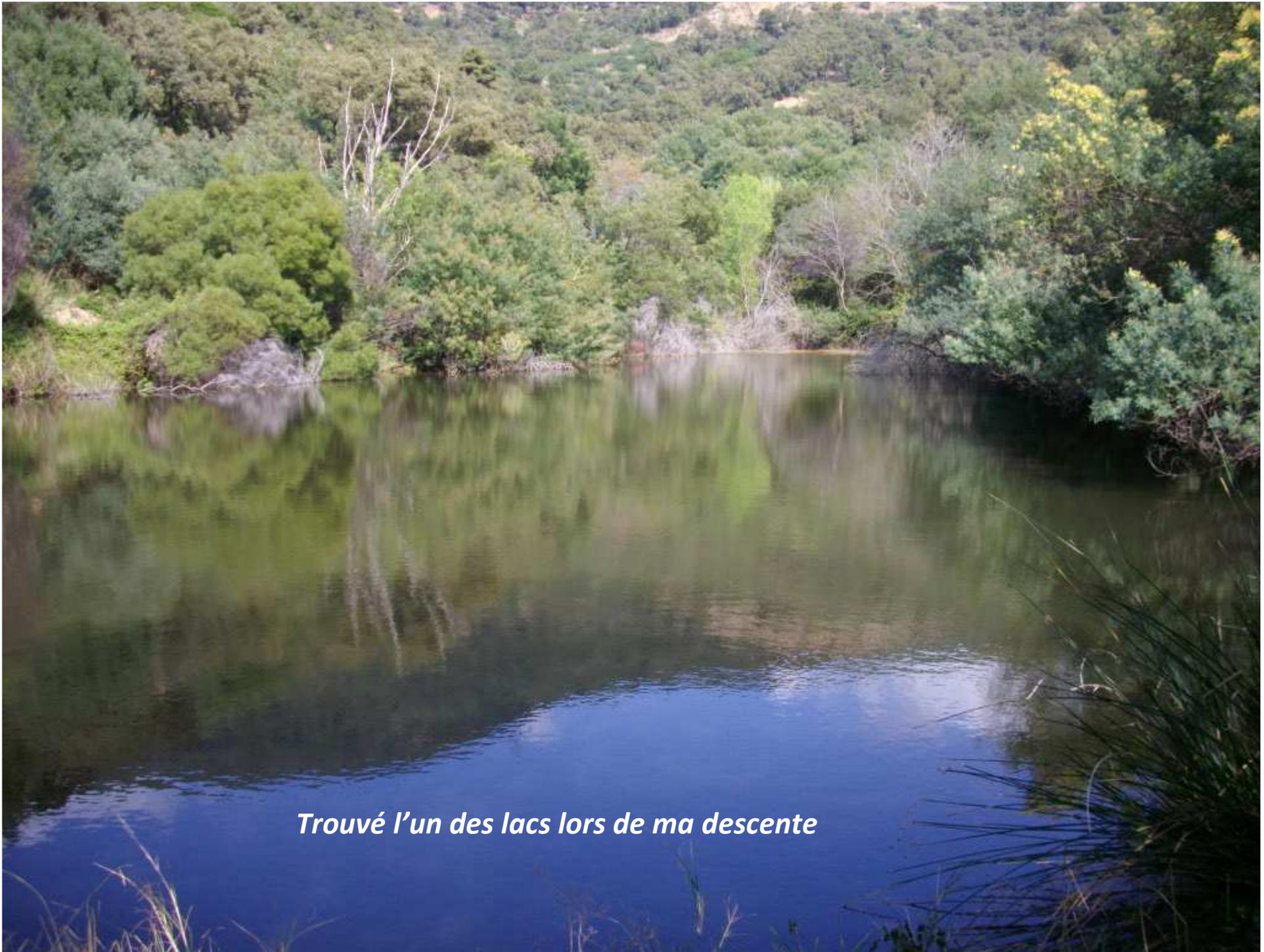


**Dans la brume de chaleur, on distingue
Cap BENAT**



Vue d'un lac





Trouvé l'un des lacs lors de ma descente



Que la NATURE est belle !

Quel réconfort après une
Telle expédition !
Car il s'agit bien
(encore)
d'une Expédition

L'xyl ne serait jamais arrivée
à ce point haut et pour être
sincère, elle m'aurait
"probablement" interdit
de m'installer sur cet étroit
pic rocheux.